

ADDITIF AU BULLETIN DE LA DREAL N°136 DE DECEMBRE 2013

BILAN DES OBSERVATIONS EN 2012

Au vu de ces trois indices, on constate globalement une amélioration notable de la qualité biologique des cours d'eau de Picardie.

En outre, quelques situations particulières peuvent être mises en exergue en 2012 :

- la Nièvre est le seul cours d'eau du département de la Somme n'atteignant pas le bon état biologique pour au moins deux des trois indices (macro-invertébrés et macrophytes). Au point de prélèvement, la rivière est fortement surcreusée, le lit est jonché de très nombreux macro-déchets, la faune et la flore sont peu diversifiées et on ne rencontre aucune espèce particulièrement polluo-sensible. Des pollutions physico-chimiques ponctuelles mais récurrentes sont fort probables, bien que non détectées dans l'historique des données disponibles. En 2012, la note de cet essai reste donc conforme à celles des années précédentes et n'excède pas 10.
- L'amélioration de la Maye au titre de deux indices (diatomées et macro-invertébrés) est à tempérer car le niveau de qualité de l'eau, d'oxygénation du milieu et la diversité d'organismes rencontrés sont généralement très dépendants du développement de la végétation (fort en 2012, ce que traduit bien l'IBMR). Les taxons invertébrés rencontrés se diversifient mais aucun n'est polluo-sensible.
- A Rochy-Condé, le Thérain retrouve un bon indice « invertébrés », comme en 2010, avec une bonne diversité taxonomique mais sans taxon polluo-sensible. Les principales causes probables des variations de qualité évoquées en 2011 ont été identifiées sur des affluents proches. Le programme de travaux mis en place par l'agglomération du Beauvaisis devrait permettre d'y remédier en grande partie dans les années à venir.
- A Veully-la-Poterie, le Clignon n'atteint pas le bon état biologique pour deux paramètres (macrophytes et invertébrés) et perd une classe de qualité pour l'IBD (passant de « très bon » à « bon »). Concernant l'indice « invertébrés », le taxon indicateur *Epheméridae* est bien présent en 2012 mais la diversité taxonomique s'effondre (16 taxons non retrouvés entre 2011 et 2012), présumant d'une pollution ponctuelle ayant impacté en particulier la communauté des diptères. En outre, ce cours d'eau souffre de fortes altérations hydromorphologiques rendant son débit sensible aux évènements hydrologiques et entretenant un niveau trophique élevé.

Il est bon de rappeler que les rivières fonctionnent comme des réacteurs biologiques complexes. Toute atteinte aux organismes vivants (végétaux supérieurs, algues, diatomées, animaux supérieurs, macro-invertébrés, champignons, bactéries...) par des pollutions diffuses ou ponctuelles d'origine agricole, industrielle ou domestique perturbe ou dégrade, de manière directe (mortalités) et indirecte (altération du cycle du carbone), les cycles naturels et les capacités de régénération des cours d'eau. De même, il convient d'insister sur l'importance de l'hydromorphologie des rivières. Toute action de rectification, de canalisation, de curage, d'endiguage du lit mineur, restreignant la dynamique fluviale, appauvrit le système aquatique par la réduction et la banalisation de ses habitats et altère sa fonctionnalité écologique.

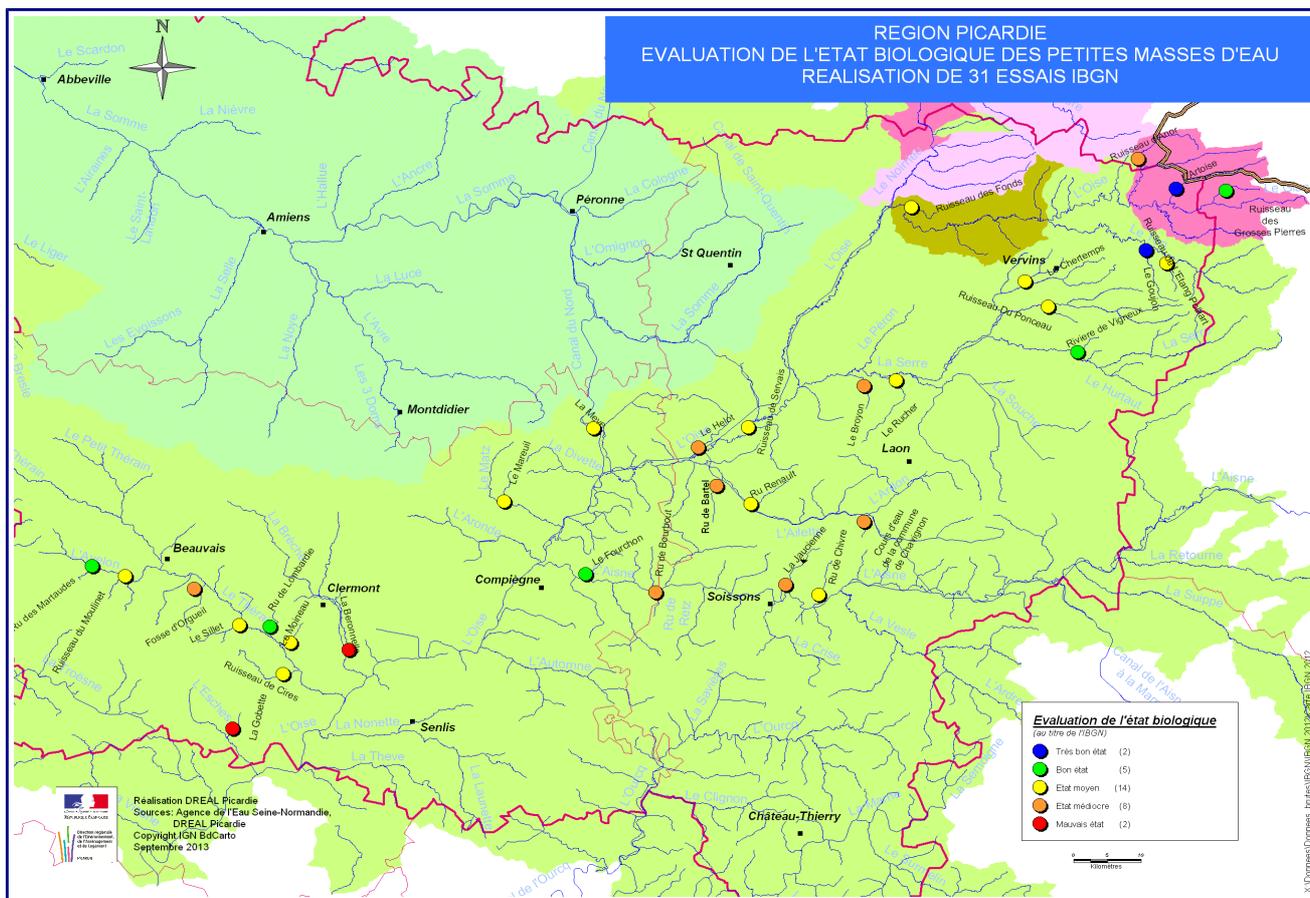
DANS LA SOMME, UNE ETUDE DIAGNOSTIC SUR L'ANCRE

L'Ancre est un affluent de la Somme dont la confluence se situe au niveau de Corbie. La station de Bonnay est suivie annuellement dans le cadre du réseau de surveillance. La persistance de résultats très moyens de l'indice macro-invertébrés jusqu'en 2010, malgré plusieurs actions engagées sur le cours d'eau, a conduit à la nécessité d'un diagnostic plus approfondi. Plusieurs prélèvements IBD et macro-invertébrés ont été réalisés en différents sites repartis sur le linéaire de l'Ancre. Les résultats obtenus ont été comparés aux données physico-chimiques. Les analyses qui ont suivi ont permis d'exclure des problèmes généralisés de qualité d'eau, quelques dysfonctionnements ponctuels pouvant tout de même avoir lieu. Les indices biologiques, et plus particulièrement les invertébrés benthiques, ont en revanche permis de mettre en évidence des dysfonctionnements de la morphologie de la rivière, en particulier un colmatage du lit très prononcé et l'absence de diversité des faciès d'écoulement qui s'avèrent être trop homogènes pour satisfaire au bon état biologique.

Des travaux de restauration tels qu'arasements de seuils, reconstitutions de berges, restauration des frayères vont avoir lieu en différents endroits sur l'ensemble du linéaire. Les communautés de macro-invertébrés ayant la capacité de s'adapter rapidement aux modifications du milieu devraient permettre d'évaluer les bénéfices de ces actions à moyen terme.

AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE SUR LES PETITS COURS D'EAU

En 2012, le laboratoire d'hydrobiologie de la DREAL Picardie a réalisé 31 prélèvements IBGN (Indice Biologique Global Normalisé) sur des petits affluents du Thérain, de l'Aisne, de l'Ailette, de la Serre et de l'Oise, afin de permettre une évaluation de leur état biologique. Les résultats sont présentés sur la carte suivante.



MISE EN PLACE DU RESEAU DE REFERENCE PERENNE (RRP) EN 2012

En 2012, le laboratoire a débuté le suivi du RRP qui vise à définir et suivre l'évolution des conditions de référence, en particulier des éléments biologiques, socles de l'évaluation de la qualité des eaux de surface selon la DCE. Les stations éligibles à ce suivi sont peu ou pas impactées par les activités humaines passées ou actuelles. Le RRP constitue un dispositif indispensable pour apprécier les effets des changements globaux, notamment ceux dus aux changements climatiques. En Picardie, seules 7 stations ont pu être retenues dans le cadre de ce suivi.

L'I2M2 : UN NOUVEL INDICE COMPATIBLE AVEC LES PRESCRIPTIONS DE LA DCE

La méthode nationale pour la mesure de l'élément "macroinvertébrés en petits cours d'eau" a été révisée et développée vers une compatibilité aux prescriptions de la DCE. Les protocoles concernant l'échantillonnage, le traitement et la détermination des échantillons d'invertébrés benthiques ont fait l'objet d'une normalisation à l'échelle nationale. Un protocole concernant l'échantillonnage des invertébrés en grands cours d'eau a également fait l'objet d'une norme. Les données faunistiques (et mésologiques) obtenues avec les nouveaux protocoles de terrain et de laboratoire ont été utilisées dans la construction d'un nouvel indice "multimétrique", l'I2M2. Ce nouvel indice prend en compte l'écart à la situation de référence et intègre plusieurs types de pressions grâce à la combinaison et la pondération de métriques de structure et de fonctionnement des communautés en place. Ce nouvel indice a la capacité de discriminer beaucoup plus fortement les sites « impactés » des « peu ou pas impactés », pour une meilleure cohérence avec les critères DCE. Les résultats de la première version de cet indice ont été soumis aux Agences de l'Eau, mais le calcul des seuils pour l'évaluation de l'état écologique est encore en cours d'ajustement. Sa mise en application sur les réseaux de suivi est prévue à l'horizon 2015. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site <https://hydrobio-dce.cemagref.fr>